

**Groupe de Travail n°7
Environnement**

GT7d - Agen, 16 novembre 2010

1- Objet de la réunion

Cette réunion fait suite à la réunion plénière du 2 novembre 2010 au cours de laquelle les zones sensibles ainsi que les hypothèses de tracés ont été présentées.

Un CD contenant l'ensemble des informations présentées a été distribué à l'ensemble des participants.

L'ordre du jour de la réunion est :

- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les zones sensibles,
- de recueillir les avis et les contributions des participants sur les hypothèses de tracés.

2- Déroulement de la réunion

Heure de démarrage de la réunion : 14h

Heure de fin de la réunion : 16h00

En introduction de la réunion, RFF rappelle les prochaines échéances des études de cette nouvelle étape :

- L'approbation ministérielle du 27 septembre 2010 qui acte le choix d'un fuseau de 1000m environ et de ses fonctionnalités,
- La fin de l'année 2010 va être consacrée à l'optimisation des hypothèses de tracés, à l'étude des demandes de la concertation puis à la fiabilisation de l'ensemble des hypothèses de tracé à mettre à la comparaison,
- L'analyse multicritères comparative de ces hypothèses va être menée durant le premier trimestre 2011 pour être présentée aux instances de décision en avril-mai 2011,
- Sur la base d'une hypothèse de tracé à approfondir, des études précises d'avant projet sommaire seront alors réalisées courant 2011 pour présenter l'hypothèse de tracé proposée aux instances de décision en octobre 2011,
- La validation de cette hypothèse permettra d'affiner le dossier du tracé retenu et de le proposer au ministre pour décision ministérielle en début d'année 2012.

La méthode des études environnementales, ferroviaires et techniques de l'étape 2 (avant-projet sommaire) ainsi que la définition et caractérisation des zones sensibles sont également rappelées.

Le principe d'évitement de ces zones sensibles est décrit et la légende des planches sur lesquelles sont représentées les hypothèses de tracés fait l'objet d'un rappel.

Un temps d'échange, d'environ une heure, a été consacré autour des supports cartographiques au 1/10 000 présentant les zones sensibles et les hypothèses de tracé.

Un tour de table a ensuite été effectué pour recueillir les remarques, demandes et contributions des membres du groupe de travail.

3- Synthèse de la réunion

Le tour de tableau effectué suite au temps d'échange autour des cartographies a amené les remarques et contributions suivantes :

- **ONEMA** : trois franchissements de cours d'eau devront faire l'objet d'une attention particulière : l'Avance et l'Avanceot, la confluence du Gers avec la Garonne, la Bourdasse (Commune de Roquefort) et la prise en compte de ce cours d'eau dans le projet de gare nouvelle à Agen.
Les remarques formulées lors des précédentes rencontres qui préconisaient l'évitement de certains secteurs, ont bien été prises en compte.
- **Fédération de Pêche** : les remarques sont identiques à celles de l'ONEMA.
- **Syndicat des sylviculteurs du Sud-Ouest** : les enjeux liés à la sylviculture et particulièrement le maintien du réseau de drainage ou son rétablissement devront faire l'objet d'une attention particulière et d'une bonne prise en compte.
- **CREN-Aquitaine** : le projet d'extension du site Natura 2000 des grottes de Castelculier actuellement à l'étude pourrait s'étendre jusqu'à l'emprise du fuseau GPSO. Un inventaire des zones humides est en cours dans le département du Lot-et-Garonne mais le fuseau n'a pas encore été prospecté. Cependant, la présence de prairies humides intéressantes est possible mais reste à confirmer.
- **SEPANLOG** : la préservation des sites fréquentés par les populations de pélobates cultripèdes implique de privilégier un passage au nord puis au centre du fuseau (communes de Houeilles et Fargues-sur-Ourbise). Le passage dans le secteur du coude de la Garonne à Agen devra faire l'objet d'une attention particulière afin d'assurer la préservation de la biodiversité du site.
La perspective d'une hypothèse dans la vallée nécessite la réalisation d'ouvrages de franchissement importants pour assurer la transparence hydraulique et écologique. Le coût important de ces ouvrages et les enjeux biologiques présents ne permettent pas de privilégier une hypothèse ou une autre, aucune solution n'apparaissent satisfaisante.
Les enjeux liés au maintien des continuités des axes de déplacement de la faune doivent faire l'objet d'une attention particulière (étude des trames vertes et bleues). Par ailleurs la problématique des clôtures devra être évaluée au regard de la grande faune, très présente dans le fuseau.
- **Conseil Général du Lot-et-Garonne** : des interrogations sur l'approvisionnement du chantier en matériaux ont été soulevées, notamment sur l'origine des matériaux issus de roches dures ainsi que sur l'alimentation électrique de la LGV.

En synthèse du tour de table, RFF indique aux participants :

- qu'un travail étroit entre RFF et l'ONEMA a été engagé, sur le sujet des franchissements et de la prise en compte des enjeux liés aux espèces. Ce travail se poursuivra tout au long des études de GPSO. Une réunion de restitution des inventaires écologiques sera programmée mi-décembre.
- que les échanges se poursuivront avec la profession sylvicole ou ses représentants pour une prise en compte des enjeux de la sylviculture, notamment le maintien ou la restauration des réseaux de drainage, de l'accessibilité pour les secours incendie aux parcelles et pour l'exploitation des parcelles.

RFF informe également les participants de :

- la réalisation d'une étude spécifique en 2011, pour la définition des trames vertes et bleues sur l'ensemble du GPSO, en collaboration avec les deux régions concernées et les deux DREAL,
- la poursuite des études concernant la délimitation des zones humides.

Des demandes d'informations complémentaires ont été formulées au cours de la réunion sur :

- la gestion des matériaux d'approvisionnement du chantier,
- l'alimentation électrique de la LGV et les possibilités d'enfouissement.

Les réponses à ces interrogations seront apportées dans les prochains mois, selon l'avancement des études.

4- Demandes de la concertation

Lors de cette réunion, aucune demande précise particulière n'a été formulée sur un complément à apporter à l'étude d'hypothèses de tracés complémentaires.

RFF demande aux membres du groupe de travail de transmettre leurs éventuelles remarques ou observations complémentaires concernant les zones sensibles et les hypothèses de tracés proposées, de manière préférentielle, avant le 5 décembre prochain.
